

/S.Cl./M.M.V./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

24 JUIN 1983

N° 1707 / 12.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

✓ S/C de et C.P.I. à Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et des Sports

K I G A L I

Objet: Rapport de Mission
à PARIS et à DAKAR.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Excellence le rapport de mission que je viens d'effectuer successivement
à PARIS et à DAKAR où j'ai participé respectivement à la Rencontre Inter-
nationale des Directeurs d'Instituts de formation de cadres de la jeunesse
et des sports d'Afrique francophone (du 30 mai au 3 juin 1983) et au Sémi-
naire sur la formation des cadres sportifs, techniques et administratifs
(du 6 au 11 juin 1983).

Ces deux réunions s'inscrivaient dans le
cadre du programme d'activités arrêté lors de la 13ème Session de la Confé-
rence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression
Française (CONFEJES), tenue à Paris en janvier dernier.

La participation rwandaise à ces deux
projets avait pour but d'appréhender davantage les actions menées par la
CONFEJES dans l'harmonisation des politiques et programmes de formation
des cadres de Jeunesse et des Sports au niveau des pays membres.

Il est à signaler que le RWANDA est
parmi les rares pays membres de la CONFEJES qui ne disposent pas encore
d'Institut National de formation des cadres spécialisés de Jeunesse et
des Sports.

En effet, sur 25 pays membres de la
CONFEJES, seuls le RWANDA, HAITI, DJIBOUTI, COMORES et ILE MAURICE n'ont
pas encore créé une structure de formation de leurs propres cadres natio-
naux d'EPS.

Certes, le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire a ouvert, l'année dernière, une section d'EPS au Groupe Scolaire de BUTARE pour un programme de formation d'une année et le Ministère de la Jeunesse et des Sports envisage de mettre sur pied un Centre de formation des animateurs polyvalents (Jeunesse et Sports) à NYABISINDU, mais ce n'est qu'une solution intermédiaire, car les cadres qui seront formés à ces deux niveaux ne pourront guère satisfaire nos besoins, dans la mesure où il ne s'agit que de cadres moyens.

Compte tenu de cette réalité, il va falloir continuer, encore pendant longtemps, à négocier des bourses d'études auprès des pays et organismes amis pour la formation des cadres supérieurs, mais force est de constater que malheureusement les offres nous parviennent à "compte-gouttes".

Il s'avère, dès lors, important que le Ministère chargé des bourses d'études puisse faire un effort pour réserver des bourses au Ministère de la Jeunesse et des Sports, en vue de permettre à celui-ci de se doter rapidement de cadres techniques en qualité et en quantité suffisantes, car le manque de cadres supérieurs de Jeunesse et Sports constitue l'un des freins à la promotion des activités de jeunesse et des sports dans notre pays.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

C.P.I. à:

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Primaire et Secondaire

K I G A L I

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi

K I G A L I

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

K I G A L I

SEMATEKA Claude

Directeur Général des Sports
et Loisirs.-

